

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 mai 2015

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2744)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 189

présenté par
Mme Le Houerou

ARTICLE 5

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« Il »

les mots :

« Le projet pour l'enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.